

Démographie, économie, développement : l'enjeu stratégique de l'Afrique du Nord

Jean-François Daguzan, Maître de recherche
(7 mars 2006)

La question économique est centrale pour l'Afrique du Nord. Il est intéressant de la rapporter à une autre problématique, qui relève parfois du fantasme du côté européen : la démographie. Il est en effet difficile d'aborder l'une sans l'autre. A la jonction de ces deux thèmes, se profile la question de l'immigration.

En dehors du cas égyptien, l'analyse des données démographiques est plutôt favorable à long terme (2050). Mais, en matière de développement économique, les conclusions sont moins optimistes. Les États d'Afrique du Nord, à l'exception de l'Égypte, ont déjà entamé leur transition démographique. Mais le pic de population va se situer autour de 2030-2035. Sauf à produire un effort considérable en un temps très court, l'économie ne sera pas au rendez-vous de la démographie.

Données démographiques

Dans les pays du Maghreb classique (Maroc, Tunisie, Algérie et Libye), la taille des populations est « raisonnable » (voir annexe). Rapportées à l'espace géographique, les masses humaines n'engendrent pas de phénomènes de surpopulation.

En Libye, la densité est même très faible : le pays, qui dispose d'un grand territoire, connaît une sorte de déficit démographique.

L'Égypte représente un cas atypique et problématique. A ce jour, le pays n'a toujours pas entamé sa transition démographique. Le passage à des familles de deux/trois enfants, qui a débuté au Maghreb francophone dans les années 1970 – 1980, n'a toujours pas commencé.

En Libye, le constat est identique. La transition démographique n'a pas eu lieu. Mais le pays est grand (même si une partie de son territoire n'est pas exploitable) et dispose de ressources naturelles importantes. Les conséquences sont bien moindres.

Ces pays vont donc connaître un problème démographique limité dans la durée. La période qui commence aujourd'hui et s'achèvera en 2035 va être la plus délicate du point de vue économique. Dans la plupart de ces États, la majorité de la population a moins de 15 ans. Progressivement, ces individus, devenus adultes, vont entrer sur un marché du travail qui n'est pas assez vaste¹.

Comparé à l'Europe du sud, les pyramides des âges de ces différents pays sont explicites (voir annexe).

En France, il existe un équilibre entre les masses et il demeure une certaine égalité entre les différentes classes d'âge. La pyramide espagnole est bien plus alarmante. Sa forme en « flacon » révèle qu'à partir de 2030 la population va se retrouver en situation de déficit démographique fort.

Dans le Maghreb francophone, les classes d'âge vont connaître une décroissance significative à partir de 2030 (cette décroissance a déjà commencé mais elle sera de plus en plus forte à l'avenir). Les cas égyptien et libyen échappent à ce type de projections².

En Tunisie, en Algérie et au Maroc, ces évolutions s'expliquent surtout par les politiques familiales mises en place par les autorités. Dès les années 1970, ces pays ont eu recours à des politiques visant notamment à limiter les naissances. Les taux d'accroissement de la population ont chuté réellement à partir de 1985 (voir annexe).

Le mouvement commence plus tard en Algérie, sans doute pour des raisons idéologiques. Les dirigeants, lors de la première période de la révolution algérienne (essentiellement celle de Boumediène), considéraient la démographie comme une arme. C'est après la présidence de Chadli Ben Djedid que le pays va rentrer dans une véritable politique de planning familial.

Des conditions structurelles limitent également les naissances. Les problèmes de logement sont centraux dans ces pays, notamment en Algérie. Par ailleurs, le taux d'activité des femmes est de plus en plus élevé. Enfin, tendanciellement, la durée moyenne des études s'est accrue.

Les évolutions démographiques sont donc proches de celles connues par les pays européens. Les familles de deux/trois enfants sont désormais la norme dans la plupart de ces pays. Le mariage tardif est devenu une réalité. En 1966, on se mariait en moyenne à 18 ans. Désormais, l'âge moyen au mariage se situe autour de 28 ans.

Le schéma démographique maghrébin se rapproche de plus en plus de celui que de nombreux pays européens connaissent.

¹ Gérard-François Dumont, *Les populations du monde*, Armand Colin, Paris, 2004, pp. 73-91.

² Gabriel Poulalion, Les populations du bassin de la Méditerranée, in Abdelkhaleq Berramdane, *Le partenariat euro-méditerranéen à l'heure de l'élargissement de l'Union européenne*, Khartala, Paris, 2005, pp. 341-355.

Le problème principal va être celui de l'absorption de la masse actuelle de jeunes par le marché du travail domestique. La Direction de la prévision du ministère des Finances français a publié une note récente présentant les projections de développement économique à quinze ans des pays méditerranéens (en particulier d'Afrique du Nord)³. Elle met effectivement en avant les difficultés liées au découplage entre développement économique et accroissement démographique.

Les jeunes inemployés et peut être inemployables vont être à l'avenir de plus en plus nombreux. Ils constituent déjà le terreau que l'islamisme radical travaille.

L'Égypte constitue un cas particulier. Le pays ne connaît pas de transition démographique. Par ailleurs, l'espace urbain se cristallise sur la bande habitable encadrant le Nil. Désormais, il y a un espace urbanisé ininterrompu du Caire à Assouan.

Ces pays sont désormais fortement urbanisés. En Algérie, 59 % de la population vivent dans les villes, 58 % au Maroc, 64 % en Tunisie et 86 % en Libye. Les populations nomades sont désormais extrêmement modestes et ne concernent essentiellement que l'espace saharien.

Cette urbanisation est principalement littorale. Cette situation engendre des phénomènes de pollution qui sont déjà extrêmement préoccupants.

Structurellement, sociologiquement et politiquement, cette situation va nécessiter de nouveaux types de gestion. Jusqu'à ces dernières années, ces nouvelles politiques n'étaient pas une priorité pour les décideurs locaux et nationaux.

Un développement économique insuffisant

Depuis longtemps, la croissance est trop faible dans la région.

La comparaison entre le Produit Intérieur Brut (PIB) moyen des pays d'Asie et celui des pays méditerranéens est révélatrice (voir annexe). Pendant toute la première partie de la décolonisation, la situation économique en Asie du Sud-Est est proche de celle de l'Afrique du Nord. A la fin des années 1980, un décrochage s'effectue : l'Asie commence à décoller économiquement alors que le PIB moyen des pays d'Afrique du Nord stagne.

Les politiques économiques expliquent ces évolutions différenciées. En Asie, le choix est celui de l'ouverture. Les États développent des politiques volontaristes poussant les entreprises vers l'exportation. Le modèle japonais est appliqué par les Nouveaux Pays Industrialisés. En Afrique du Nord, le « centralisme démocratique » – selon la vulgate officielle – bloque les possibilités d'une telle ouverture. L'État contrôle toutes les activités économiques. Les autorités se montrent incapables de rapatrier des capitaux étrangers et donc de développer l'investissement. La rente pétrolière est parfois devenue un élément paralysant au lieu d'être un

³ Jacques Ould Aoudia, Croissance et réformes dans les pays arabes méditerranéens, *Diagnosics Prévisions et Analyses économiques*, n° 94, décembre 2005, 10 p.

support au développement. Les réformes ne sont pas menées puisque la rente suffit pour exister.

Tous les États d'Afrique du Nord sont en deçà du seuil des pays à revenus intermédiaires (moins de 5 800 dollars par habitants). Tout l'appareil productif manque de dynamisme. Le secteur privé est particulièrement faible. L'État est présent dans tous les domaines économiques, financiers, industriels...

Au niveau de l'ouverture internationale, l'insertion se fait par le bas. Ce sont essentiellement le textile, l'habillement et l'agroalimentaire qui permettent à ces pays d'être présents économiquement au niveau international. Dans ces quelques secteurs d'exportation, les États d'Afrique du Nord se retrouvent en concurrence directe avec d'autres régions du monde, plus compétitives et productives.

La rente pétrolière a, en quelque sorte, bloqué le développement économique en Algérie et en Libye. Un raisonnement équivalent peut être proposé pour le tourisme : certains États (Égypte, Tunisie et Maroc notamment) ont fait des activités touristiques un autre type de rente. Pour l'Égypte, les financements américains dans le domaine militaire sont également devenus une rente stratégique.

La dépendance vis-à-vis de l'Europe est massive. Les États d'Afrique du Nord sont à la fois les premiers clients et les premiers récepteurs de fonds de l'Union européenne. Dans ces deux domaines, la dépendance se situe entre 70 et 80 % selon les pays. L'Europe est en quelque sorte l'élément qui permet la survie de la région en matière économique.

Par ailleurs, il n'y a pas de réelle intégration économique Sud/Sud. A l'heure actuelle, les échanges entre États d'Afrique du Nord ne dépassent pas 3 % des échanges globaux par pays.

Les pays d'Afrique du Nord subissent désormais la concurrence chinoise. L'Europe a délocalisé le textile, le cuir, une partie des services... de l'autre côté de la Méditerranée. C'est pourquoi l'impact de cette concurrence est en réalité minime pour elle. Mais ces secteurs sont ceux sur lesquels reposent les rares exportations des pays du Maghreb.

Les flux d'investissements à destination des États d'Afrique du Nord sont également faibles. La comparaison avec les nouveaux pays adhérents de l'Union européenne éclaire cette situation (voir annexe). La Tunisie, l'Algérie, l'Égypte et le Maroc sont très loin derrière la Pologne, la République tchèque et la Hongrie dans ce domaine. L'Afrique du Nord n'est pas une zone vers laquelle convergent les investissements étrangers⁴. Deux raisons essentielles expliquent cette faiblesse de l'investissement. Tout d'abord, il existe une frilosité et même une peur dues à l'instabilité, à la montée d'un Islam radical et à la persistance du terrorisme dans la

⁴ Samir Radwan, Jean-Louis Reiffers (coordinateurs), « *Le partenariat euro-méditerranéen, 10 ans après Barcelone : acquis et perspectives* », FEMISE Network, Institut de la Méditerranée, Marseille, février 2005.

région. Ensuite, les législations fiscales, notamment en matière de rapatriement des bénéficiaires, n'incitent pas à investir. Seuls la Tunisie et le Maroc ont évolué sur ce point⁵.

Par ailleurs, des dysfonctionnements structurels continuent d'exister, en particulier le clientélisme et la corruption.

Il s'agit donc désormais de mettre en place des solutions pour attirer les investissements. Le partenariat euro-méditerranéen a permis des premiers apports de fonds (à travers les financements MEDA). Mais cet effort doit être prolongé et les sources diversifiées.

Pour favoriser l'afflux d'investissements, une restructuration économique, financière et juridique est nécessaire dans ces pays. Certains se sont déjà engagés dans cette voie. Il faut que cet effort soit poursuivi. En Algérie, en Égypte et en Libye, il n'est pas sûr que les autorités s'y engagent plus avant. Avec l'explosion des prix du pétrole, l'Algérie et la Libye risquent notamment de revenir à l'économie de rente et remettre à plus tard les réformes.

L'accord d'Agadir⁶, récemment signé, a créé une zone de libre-échange entre les pays d'Afrique du Nord et la Jordanie. Il conviendra d'observer s'il va véritablement être appliqué. Plus globalement, le désarmement douanier peut être une solution pour favoriser la croissance dans la zone. Mais les douanes sont une des ressources majeures de l'État dans tous ces pays (en dehors de la rente pour les plus favorisés).

Enfin, les pays du Maghreb doivent trouver des solutions pour favoriser l'épargne domestique. Un des principaux problèmes financiers de la région est que l'épargne maghrébine est investie en Europe. Cette situation explique également la réticence des acteurs internationaux à investir localement. En créant un climat de confiance, l'épargne pourrait rester sur place, favorisant les apports financiers étrangers.

Au final, l'Union européenne va être confrontée au grand défi de la stabilité de l'Afrique du Nord. Les tensions déjà évoquées devraient se poursuivre et, notamment, la dynamique infernale sous-développement/chômage/islamisme. Les mesures prises à Barcelone en novembre 2006 ne sont pour l'instant qu'un replâtrage ou une sauvegarde. A force de trop regarder l'Est, voire la Chine, qui revient désormais comme une obsession dans les discours politiques, on risque de ne pas voir les bombes à retardement qui se profilent à nos portes (et dont le terrorisme peut être une de ses manifestations). L'enjeu du co-développement est vital pour la simple et unique raison qu'une partie de l'Afrique du Nord est déjà présente en Europe et que le limes s'est déplacé. Il est désormais revenu au Sahara.

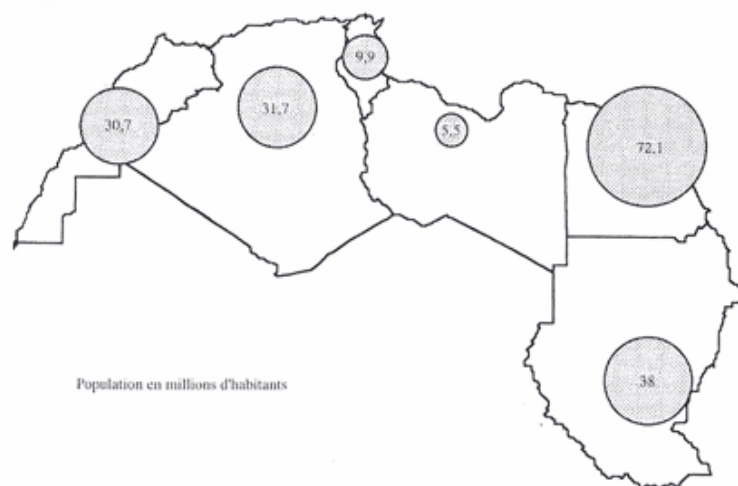
⁵ Jean-Yves Moisseron, L'impact économique du processus de Barcelone sur les pays tiers méditerranéens, dix ans plus tard, *Géoéconomie*, n° 35, automne 2005, pp. 23-50.

⁶ Cet accord a été signé le 25 février 2004 en présence du Commissaire européen chargé des Relations extérieures M. Chris Patten (NDLR).

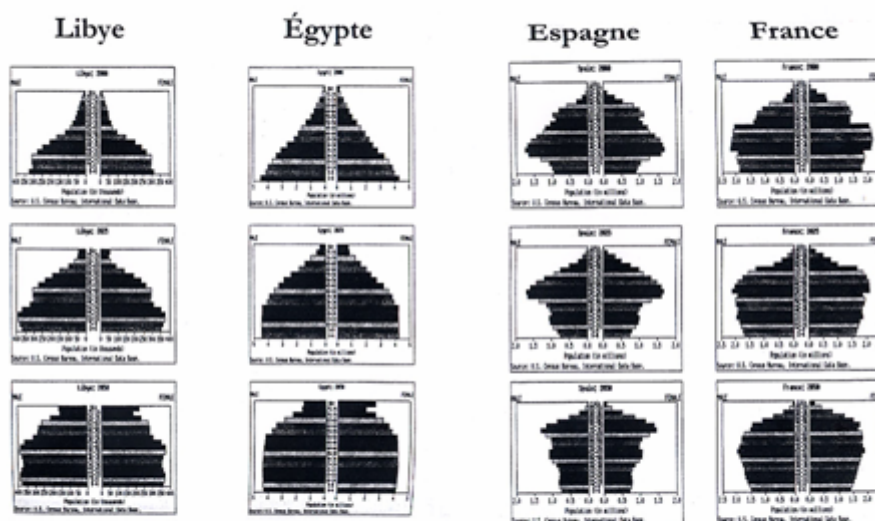
Dans tous ces pays, les trente années qui viennent vont être extrêmement difficiles. Beaucoup d'observateurs se demandent comment les économies vont pouvoir absorber ces très nombreux jeunes, assez bien éduqués et formés. L'enjeu politique pour l'UE de la stabilité et de la sécurité de l'Afrique du Nord et du bassin méditerranéen se joue donc maintenant. Après, il sera trop tard.

Les opinions exprimées ici n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

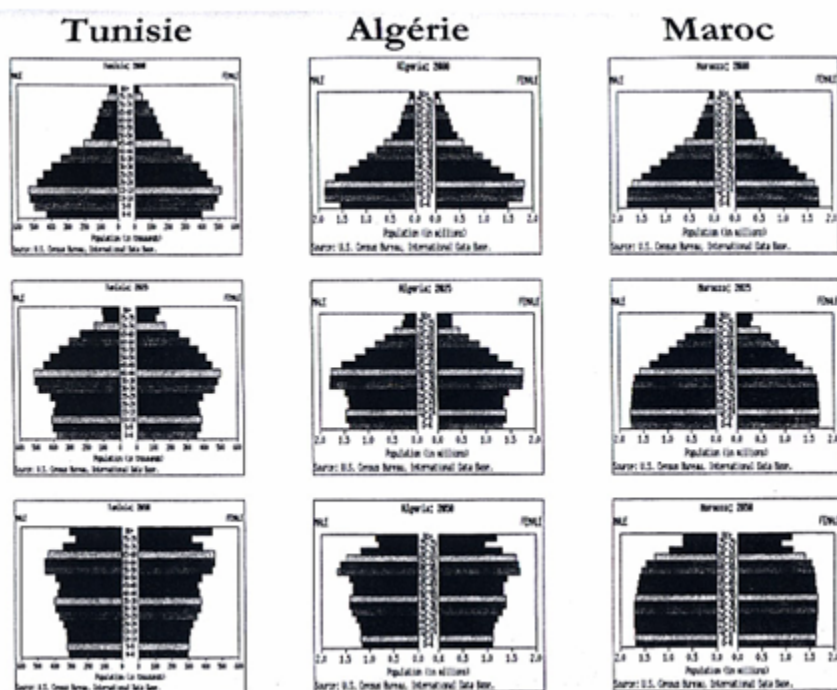
Annexe



Source : Figure 34 – Les populations d’Afrique septentrionale
 ©Gérard-François Dumont – Chiffre PRB 2003
 Gérard-François Dumont, *Les populations du monde*, Armand Colin, Paris, 2004.



Source : Les populations des pays du Bassin Méditerranéen
 ©Gabriel Poulalion in *Le partenariat euro-méditerranéen* (Éd. Karthala)



Source : Les populations des pays du Bassin Méditerranéen
 ©Gabriel Poulalion in *Le partenariat euro-méditerranéen* (Éd. Karthala)

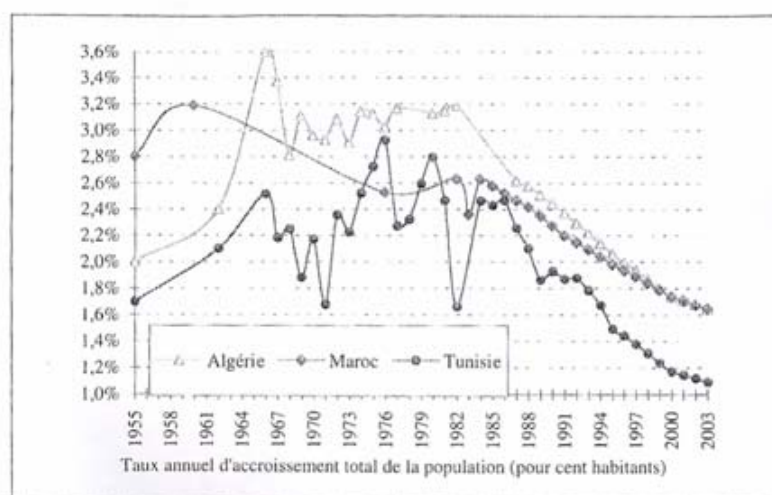


Figure 33 : Les taux d'accroissement de la population au Maghreb
 © Gérard-François Dumont – chiffres Census Bureau IDB.

Gérard-François Dumont, *Les populations du monde*, Armand Colin, Paris, 2004.

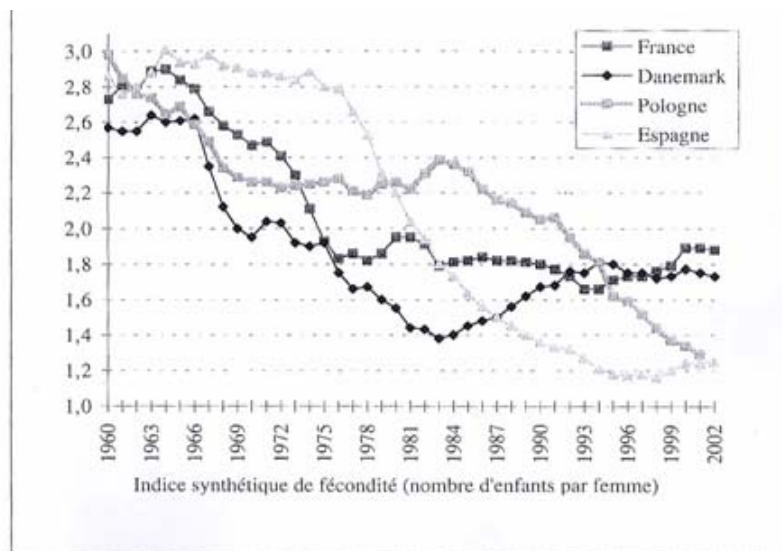
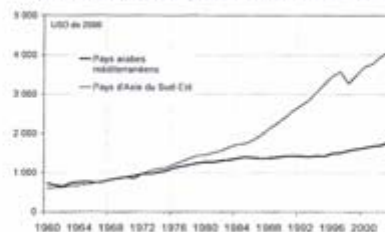


Figure 83 : La typologie calendaire des baisses de fécondité en Europe
 © Gérard-François Dumont – chiffres Eurostat, Conseil de l'Europe.

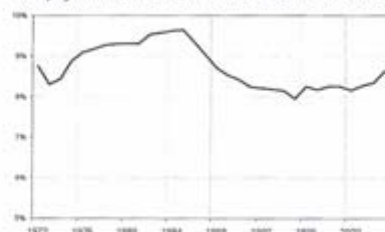
Gérard-François Dumont, *Les populations du monde*, Armand Colin, Paris, 2004.

Graphique 1 : PIB par tête en \$ constants en Asie du Sud-Est et dans les pays arabes méditerranéens



Source : World Development Indicators (WDI), Banque Mondiale, DGTFE. Les pays retenus ici sont : Algérie, Egypte, Maroc, Tunisie.

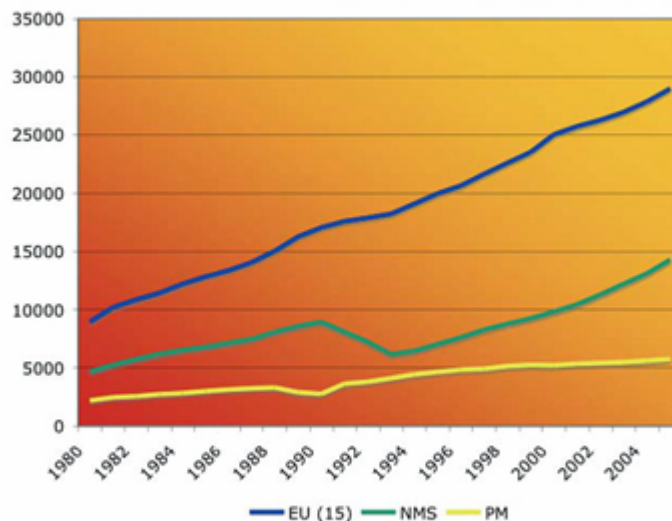
Graphique 2 : rapport des PIB par tête en \$ constants des pays arabes méditerranéens et de la zone euro



Source : WDI, Banque Mondiale.

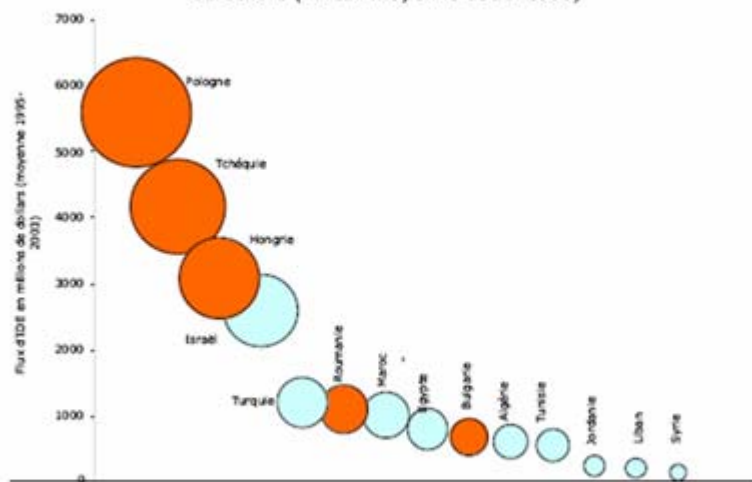
Jacques Ould Aoudia, *Croissance et réformes dans les pays arabes méditerranéens, Diagnostics Prévisions et Analyses économiques*, n°94, Décembre 2005.

Evolution des PIB par tête (PPA) – 1980-2005



Source FEMISE 2005 – WEO avril 2004

Grphe 20 : Les flux mondiaux d'IDE vers les PM et vers les NMS10 en millions de dollars (valeur moyenne 1995-2003)



Source : CNUCED, WIR 2004

FEMISE 2005

Samir Radwan, Jean-Louis Reiffers (coordinateurs), « *Le partenariat euro-méditerranéen, 10 ans après Barcelone : acquis et perspectives* », FEMISE Network, Institut de la Méditerranée, Marseille, février 2005.